

Impôt sur le revenu

bien dit des millions de Canadiens vont bénéficier des avantages fiscaux contenus dans ce projet de loi à l'étude par le Parlement à l'heure actuelle. On ne parle plus à ce moment-là de Canadiens à l'échelle supérieure du revenu, on parle de Canadiens touchant des revenus inférieurs à 20,000 dollars par année. On parle de travailleurs qui touchent le revenu industriel moyen de 22,000 dollars par année, qui bénéficieront substantiellement des changements fiscaux contenus dans le projet de loi à l'étude aujourd'hui. Comme je l'ai déjà indiqué, la réduction générale des taux d'imposition contenue dans ce projet de loi devrait inciter les Canadiens à économiser et à investir pour développer le pays. Ce projet de loi représente un changement structurel important au régime et ses avantages à long terme sont très prometteurs. Quoi qu'il en soit, nous devons continuer sans perdre de vue la responsabilité fiscale. J'ai, il y a quelques instants, fait remarquer que peu de gens aiment payer des impôts. En fait, je pense que chaque Canadien préférerait que ses impôts baissent ou disparaissent complètement. Nous savons cependant que même dans le meilleur des mondes, nous n'échapperions pas à l'imposition des revenus.

En ces temps difficiles que nous traversons, le gouvernement est constamment pressé de toute part de dépenser plus d'argent ou de réduire les impôts pour relancer l'économie. Bien plus, je reçois souvent des visiteurs qui me demandent non seulement de dépenser plus d'argent, mais qui me demandent aussi en même temps de réduire les impôts et de réduire le déficit gouvernemental. Je dois avouer que ni moi ni mes fonctionnaires ni mes aviseurs n'ont réussi à trouver un moyen qui réussirait à atteindre tous ces objectifs à la fois.

Mon honorable collègue semble avoir, lui, trouvé une solution en vertu de laquelle on pourrait réduire les impôts, les dépenses et le déficit. J'ai remarqué que, lors de son passage au pouvoir, le parti d'en face n'avait pas réussi à trouver cette formule magique et j'ai bien peur que prétendre qu'on pourrait réussir à faire les trois à la fois relève du charlatanisme plutôt que de la science économique ou de la bonne gestion fiscale.

● (1540)

[Traduction]

M. Blenkarn: Cédez-nous la place, Marc, vous verrez bien!

M. Lalonde: Le député dit que nous devrions leur céder la place pour voir. Les Canadiens ont vu ce que cela donnait en 1980, et ils n'ont pu le supporter plus de six mois.

M. Blenkarn: Maintenant ils voudraient nous revoir au pouvoir.

M. Lalonde: Je dis au député que la recette n'est pas éprouvée et que les Canadiens n'ont pas aimé le remède de cheval économique que le parti conservateur a tenté de lui faire avaler.

[Français]

J'écouterai donc avec soin, en dépit des interruptions de mes collègues d'en face, les suggestions que l'on me fera, et je les examinerai attentivement. Cependant, je demande instamment à tous les députés de ne pas oublier les difficultés économiques auxquelles se heurte notre pays et le gouvernement à l'heure actuelle dans l'application de sa politique fiscale, suite à la

réaction automatique du régime fiscal à la récession. Les recettes gouvernementales ont baissé considérablement, savoir de plusieurs milliards de dollars, parce que les profits des sociétés ont diminué considérablement de même que les revenus des individus aussi à cause du chômage en particulier. Donc, d'une part, les recettes gouvernementales ont chuté d'une façon dramatique et, d'autre part, les dépenses gouvernementales ont augmenté considérablement, puisqu'il nous fallait venir en aide aux victimes de la récession. Il nous fallait venir en aide à ces centaines de milliers de Canadiens qui sont maintenant en chômage, qui bénéficient de l'assurance-chômage ou qui bénéficient de l'assistance sociale ou qui bénéficient des nombreux programmes d'emploi directs créés par le gouvernement pour aider les Canadiens à faire face à la crise que nous traversons à l'heure actuelle. Notre marge de manœuvre financière est par conséquent réduite sensiblement. Dans ces circonstances difficiles, on ne saurait accorder de nouvelles concessions fiscales importantes à un groupe particulier sans augmenter les impôts d'un autre groupe pour réduire les dépenses générales d'un montant correspondant. Le projet de loi à l'étude aujourd'hui, monsieur le Président, tient compte de la réalité fiscale, car il propose un choix équilibré de mesures judicieuses pour améliorer le climat fiscal, jeter les bases de la relance économique et permettre aux Canadiens, ce qui est très important, de continuer d'aider ceux qui en ont besoin.

[Traduction]

Bref, je crois que le principe fondamental dont s'inspire ce projet de loi est valable.

M. Blenkarn: Et les hausses d'impôt?

M. Nielsen: Inattaquables.

M. Lalonde: Ses dispositions sont justes et répondent aux critiques qui ont été formulées.

Une voix: Bravo!

M. Nielsen: Ici? Où?

M. Lalonde: Le moment est venu d'adopter cette mesure législative, de dissiper l'incertitude qui entoure ces problèmes fiscaux.

M. Nielsen: Qui n'auraient jamais dû exister.

M. Lalonde: Le moment est venu d'agir, d'affronter et de résoudre les problèmes graves et urgents qui se posent pour nous. Il est indispensable d'adopter ce projet de loi avant de prendre d'autres mesures budgétaires destinées à résoudre nos problèmes économiques.

● (1550)

M. Wilson: Ménagez-nous.

M. Lalonde: Nous serions irréflechis si nous présentions un nouveau budget avant que l'incertitude qui entoure les anciennes mesures ne soit dissipée. Je peux dire que durant les consultations que j'ai eues après avoir été nommé ministre des Finances, c'est là le message qui m'a été répété par tous ceux que j'ai consultés. Les représentants de 30 organismes avec qui je me suis entretenu durant le mois et demi qui a suivi ma nomination m'ont nettement sensibilisé à ce message.